



Message du Conseil communal au Conseil général n° 103 du 30.10. 2017

OBJET : Prendre connaissance et préavisier pour le montant de CHF 1'089'600.- TTC pour la réfection de la rue du Chételay à Courfaivre

1. Considérations générales

La rue du Chételay, située à l'est du village de Courfaivre, débute en bordure de la route cantonale, en face de l'ancienne usine « Condor » et relie la route de Soulce.

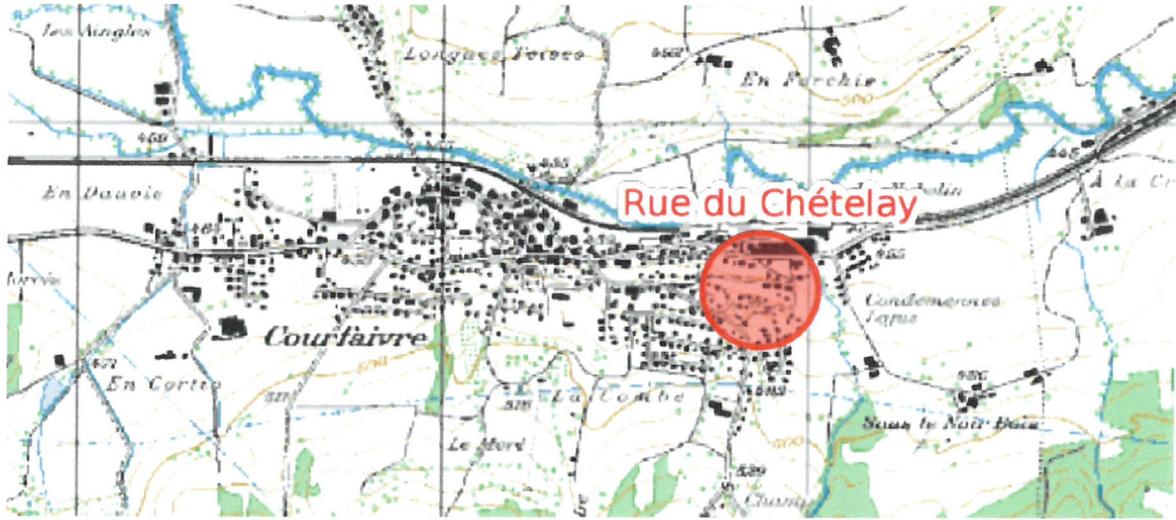


Figure 1 : extrait de plan 1 :20'000

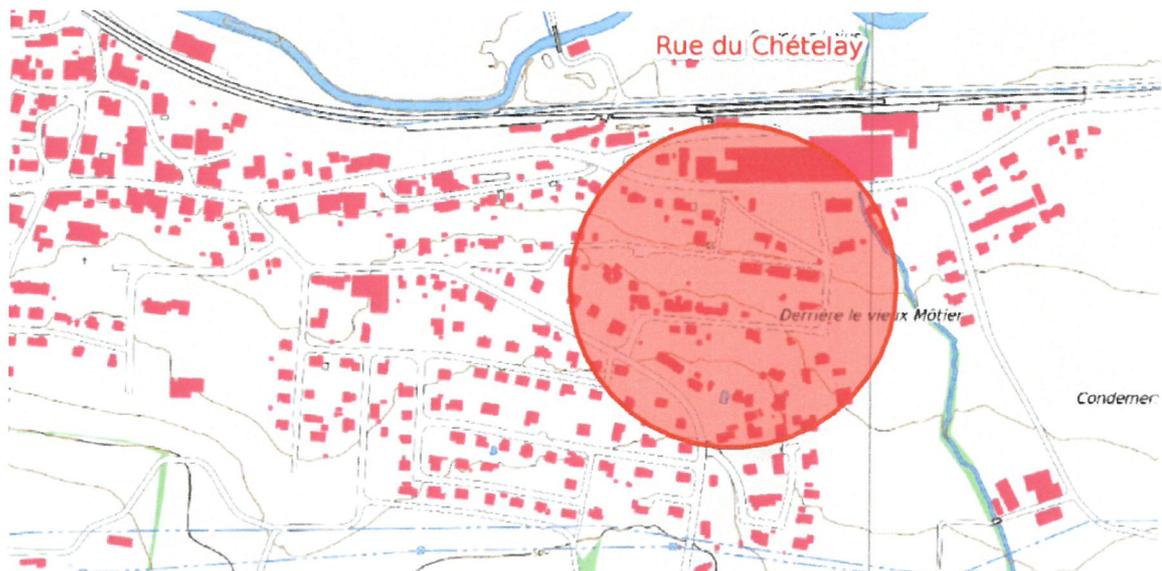


Figure 2 : extrait de plan 1 :5'000

La société BKW Energie SA est entrée en contact avec les autorités de la Commune mixte de Haute-Sorne afin d'exposer leur projet de mettre le réseau électrique de ce secteur en souterrain et par la même occasion de revoir l'éclairage public. Depuis longtemps, les riverains de la rue du Chételay avaient signalé le mauvais état de la chaussée auprès de l'ancienne commune de Courfaivre.

2. Considérations particulières

Les travaux de réfection de la rue du Chételay seront réalisés sur une longueur d'environ 500 mètres selon le plan de situation ci-dessus. La largeur varie entre 3,00 et ~7,00 mètres.

Lors de l'étude de sa réfection, il a été constaté que la canalisation des eaux usées ainsi que la conduite d'eau potable étaient en très mauvais état. La décision a rapidement été prise de changer complètement les infrastructures souterraines.

Canalisations des eaux usées : La canalisation des eaux usées est constituée de tuyaux ciment. Le contrôle par télécamera effectué dans le cadre du PGEE a pu montrer des défauts majeurs du tronçon collecteur tels que tuyaux déboîtés, cassés, etc... En plus de cela, de nombreux raccords laissent infiltrer une quantité non négligeable d'eaux claires parasites dans cette canalisation.

Cette canalisation sera changée, de nouveaux dépotoirs et de nouvelles chambres seront réalisés.

Conduites d'eau potable : La conduite de transport actuelle est vétuste. Une nouvelle conduite sera posée et reliée à celle des rues avoisinantes ceci afin de permettre des bouclages. Les bornes hydrantes manquantes seront ajoutées. Une nouvelle vanne ainsi que le raccord jusqu'à chaque parcelle sera effectuée aux frais des propriétaires.

Conduites industrielles : La partie aérienne du réseau électrique sera mise en souterrain et l'éclairage public sera refait à neuf sur certains tronçons. Le réseau téléphonique quant à lui ne subira quasiment aucune modification.

Chaussée : il s'avère que l'état de la chaussée demande une réfection totale de sa structure : l'épaisseur de l'enrobé se situe entre 2 et 5 cm, la surface du revêtement est fortement altérée par le temps et les contraintes, l'épaisseur du coffre est inférieure à 20 cm. Cela nécessite la réfection complète de l'infrastructure et de la superstructure de la chaussée. Des pavés ou bordures seront mis en place afin de délimiter le domaine communal et de diriger les eaux pluviales dans les dépotoirs.

3. Délais de réalisation

Sous réserve de la votation du crédit par le Conseil général, les travaux sont planifiés dans le courant de l'année 2018.

4. Coût des travaux

Basé sur le devis estimatif du bureau d'ingénieurs, le coût des travaux se résume comme suit :

Devis estimatif – canalisations des eaux usées :

	Total CHF
Collecteur EU, chambres et dépotoirs	230'000.-
Honoraires	30'000.-
Divers et imprévus (~8%)	20'000.-
Total intermédiaire, HT	280'000.-
TVA 8.0%	22'400.-
TOTAL CANALISATION EU, TTC	302'400.-

Devis estimatif – conduites d'eau potable :

	Total CHF
Conduites d'eau potable, vannes et bornes hydrantes	185'000.-
Honoraires	23'000.-
Divers et imprévus (~8%)	17'000.-
Total intermédiaire, HT	225'000.-
TVA 8.0%	18'000.-
TOTAL CONDUITES EAU POTABLE, TTC	243'000.-

Devis estimatif – conduites industrielles, éclairage public :

	Total CHF
Conduites industrielles et éclairage public	70'000.-
Honoraires	5'000.-
Divers et imprévus (~8%)	5'000.-
Total intermédiaire, HT	80'000.-
TVA 8.0%	6'400.-
TOTAL CONDUITES INDUSTRIELLES, TTC	86'400.-

Devis estimatif – chaussée :

	Total CHF
Chaussée, pavés et bordures	340'000.-
Honoraires	40'000.-
Divers et imprévus (~8%)	30'000.-
Total intermédiaire, HT	410'000.-
TVA 8.0%	32'800.-
TOTAL CHAUSSEE, TTC	442'800.-

Devis estimatif – récapitulation :

	Total CHF
Collecteur EU, chambres et dépotoirs	302'400.-
Conduites d'eau potable, vannes et bornes hydrantes	243'000.-
Conduites industrielles et éclairage public	86'400.-
Chaussée, pavés et bordures	442'800.-
Total intermédiaire, TTC	1'074'600.-
Géomètre, mutation, abornement, constats photos...	15'000.-
TOTAL INVESTISSEMENTS, TTC	1'089'600.-

5. Considérations financières

Investissement selon programme des travaux	Fr.	1'089'600.-
La demande de crédit porte sur un montant de	Fr.	1'089'600.-

Donner compétence au Conseil communal pour gérer la réalisation et le financement du projet.

6. Financement

Une demande de subventions auprès de l'ECA Jura sera réalisée. Une promesse de subvention est espérée à hauteur de 10'000.-.

La société BKW Energie SA participera également financièrement à la mise sous terre du réseau électrique. Une participation à hauteur de 25'000.- est espérée.

Les riverains devront participer aux raccordements privés en eau potable. Une participation à hauteur de 10'000.- est espérée.

La dépense couverte par voie d'emprunt est la suivante :

Coût total de la réalisation	Fr.	1'089'600.-
Subventions ECA Jura espérées	Fr.	-10'000.-
Participation BKW Energie SA espérée	Fr.	-25'000.-
Participation raccordements privés eau potable	Fr.	-10'000.-
Solde à financer	Fr.	1'044'600.-
Recours à l'emprunt	Fr.	1'089'600.-

Dépréciation annuelle (amort. comptable) - linéaire sur la valeur à neuf :

Collecteur EU, Chambres et dépotoirs au taux de 1.25% de Fr. 302'400.-	Fr.	3'780.-
Conduite d'eau potable, vannes, etc., au taux de 1,25 % de Fr. 243'000.-	Fr.	3'040.-
Chaussée et autres aménagements, au taux de 2.50 % de Fr. 544'200.-	Fr.	13'610.-

Charge financière annuelle :

Service des eaux usées

Part de l'amortissement	Fr.	3'780.-
Charge d'intérêts 2,00% sur Fr. 302'400.-	Fr.	6'050.-
		Fr. 9'830.-

Service eau de consommation

Part de l'amortissement	Fr.	3'040.-
Charge d'intérêts 2,00% sur Fr. 243'000.-	Fr.	4'860.-
		Fr. 7'900.-

Fonctionnement général

Part de l'amortissement	Fr.	13'610.-
Charge d'intérêts 2.00 % sur (Fr. 544'200.-)	Fr.	10'890.-
		Fr. 24'500.-

Charge financière annuelle totale **Fr. 42'230.-**

Le montant de la subvention n'étant pas pris en considération, la charge financière ci-dessus correspond à la charge financière maximale prévisible.

8. Préavis des Autorités

Le Conseil communal, la commission du dicastère des travaux publics préavisent favorablement ce projet à leur majorité.

Le Conseil général est invité à préavisier favorablement cet objet avant la votation populaire en 2018.

Haute-Sorne, le 30 octobre 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président



Jean-Bernard Vallat

Le Secrétaire



Michel Guerdat